



DÉFI | SOS SANTÉ | 2015 | COURS POUR LA CAUSE

moi POUR toi



**fondation
des étoiles**
la magie de la recherche

**DÉFI
MONTREAL
QUEBEC**

26 & 27 | SEPTEMBRE | 2015
Départ du Stade Olympique Mtl. | Arrivée Plaines d'Abraham Qc.

Chers parents,



Le 27 septembre prochain, le défi SOS Santé "Moi pour Toi" Montréal/Québec 2015 de Chantal Lacroix et Jimmy Sévigny, sera de passage chez nous. C'est plus de 150 coureurs qui vont défiler dans nos rues pour une bonne cause, celle de la fondation des étoiles. Ces participants doivent parcourir plus de 270 km à relais, en équipe de 8 et Portneuf sera leur troisième point d'arrêt, après 206 km.

Pour l'occasion, une course de la famille de 3 km est organisée au parc des Berges, où ils auront à courir avec les participants du défi. Cette magnifique dose d'amour, après une nuit à avoir couru, de la part des familles de Portneuf servira de carburant aux coureurs afin de les aider à continuer leur route.

Je vous invite donc personnellement à inscrire votre famille au www.defisossanté.com, au coût de 10.00\$ pour les enfants et 15.00\$ pour les adultes, et à faire de ce rassemblement une réussite que tous ne sont pas près d'oublier.

Je serai bien entendu des vôtres et, pour l'occasion, je chausserai mes espadrilles au côté de Chantal Lacroix afin de prendre part à la course avec les enfants !

Vous avez la chance d'avoir un enfant en santé alors unissons-nous pour aider ceux qui n'ont pas cette chance! C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer le 27 septembre prochain au parc des Berges à 8h00.

Dans l'espoir de vous y rencontrer, veuillez recevoir mes salutations les plus distinguées.

Nelson Bédard
Maire de Portneuf



**RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB AU
WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM**

*Si vous souhaitez faire paraître une publicité,
contactez-nous au 418 286-3844 poste 21*

10
ans



418.286.2122 www.denray.ca

Voisin du Restaurant Le Chavigny à Deschambault



Facebook.com / Les Produits Denray

MECANIQUE TOUTE MARQUE @ 59\$ / HEURE



VENTE DE MOTOS / FINANCEMENT / CHROME / POSE DE PNEUS



**ENTREPOSAGE de moto à
partir de 125.⁹⁵\$**

Endroit sécuritaire et chauffé

VENTE & CONVERSION DE TROIS-ROUES // FABRIQUANT DE REMORQUES & D'ATTACHE



Faites la découverte des sorbets de la Crémierie Générale à Deschambault. Faits à partir de purées de fruits et rafraîchissants à souhait, ils sont à peine plus caloriques qu'un jus de fruits. Sains et naturels, ces plaisirs glacés réalisés sans compromis nous permettent de nous délecter, sans remords!

Les gourmands remarqueront l'éventail de crèmes glacées gourmandes, des caramels maison et des enrobages chocolatés élaborés par la chocolatière. Elle prépare même sa *slush* maison à base sirop et de jus de citron. Moins

d'ingrédients et plus de goût; voilà ce qu'on vous propose à La Crémierie Générale à Deschambault! Aussi en 2015 des investissements majeurs ont permis d'améliorer la qualité et la constance des produits; ça se traduit notamment par le grand retour de la molle chocolat et marbrée/twist!

**Surveillez nos horaires en temps réel sur notre page Facebook! Nous ouvrons de midi à*

21h s'il fait beau! La Crémierie Générale est sans arachides. Nous portons une attention particulière à combler les besoins des clients aux régimes spéciaux; informez-vous de nos options sans lactose et sans gluten.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information complémentaire, Julie Vachon

dépositaire du gref de
Maurice Grenier A.G.



Éric Lortie, B. Sc.
Arpenteur-Géomètre

2, Place de l'Église
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0

Tél.: 418 285-3252
Télec.: 418 285-0075



courriel: elortieag@videotron.ca

RAYNALD L ECLERC
N O T A I R E

655 B, de l'Église
Portneuf (Québec)
G0A 2Z0

Téléphone : 418 286-3532
Télécopieur : 418 286-4977

Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement.

Il est publié dix fois par année. **-Le format Word est requis.**

Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le jeudi 10 à 12h00 pour l'édition de septembre prochain.



Hôtel de ville

297, 1re Avenue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com tél. : 418 286-3844

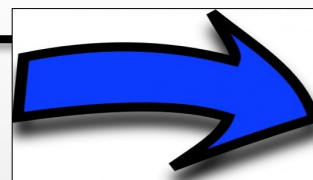
fax : 418 286-4304 courriel : info@villedeportneuf.com

TRAVAUX PUBLICS : 418 808-8084 (urgence)

LOISIRS : 418 286-3844 poste 28 courriel : loisirs@villedeportneuf.com

EN CAS D'URGENCE : 911

Distribution des dossiers
municipaux



Voir page suivante

Nelson Bédard, maire 418 286-3844 poste 23
maire@villedeportneuf.com

Diane Godin, conseillère au poste #1 : 418 286-6543
dyaneg@globetrotter.net
 maire suppléante (jusqu'au mois de novembre 2015)
 membre du comité culture et embellissement
 représentante de la ville à la table de concertation des aînés de Portneuf
 représentante de la ville à l'O.M.H.
 membre du comité quai de Portneuf
 membre du comité de la soirée hommage aux bénévoles

Karine St-Arnaud, conseillère au poste #2: 418 909-9583
karine.starnaud@villedeportneuf.com
 membre du comité consultatif d'urbanisme
 membre du comité culture et embellissement
 représentante de la ville à la table de concertation Culture
 représentante de la ville aux Haltes du Saint-Laurent

Chantale Hamelin, conseillère au poste #3 : 418 286-6910
chantale.hamelin@villedeportneuf.com
 représentante de la ville à la résidence Portneuviennne
 représentante de la ville à la R.R.G.M.R.P.
 représentante de la ville à la Coop Santé Portneuf/Saint-Basile
 membre du comité journal municipal

Joëlle Genois, conseillère au poste #4 : 418 455-5975
joelle.genois@villedeportneuf.com
 représentante de la ville à l'achat local
 responsable des questions familiales et du volet aînés
 représentante de la ville de la C.M.V.Q.P.
 membre du comité de la soirée hommage aux bénévoles

Esther Savard, conseillère au poste #5 : 418 286-3434
esther.savard@villedeportneuf.com
 représentante de la ville auprès du CRSBP de la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches
 représentante de la ville au DekHockey

Bruno Cormier, conseiller au poste #6 : 418 913-0815
bruno.cormier@villedeportneuf.com
 membre du comité de développement durable
 représentant de la ville à la CAPSA

Monsieur Nelson Bédard, maire



Les responsables municipaux (418 286-3844)

DIRECTION GÉNÉRALE

GREFFE

SERVICE des TRAVAUX PUBLICS

INSPECTION MUNICIPALE

SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE

SERVICE des LOISIRS

CONTRÔLE ANIMALIER

Bibliothèque LE SIGNET

Bibliothèque LA DÉCOUVERTE

Danielle M. Bédard poste 26

France Marcotte poste 24

Denis Dion poste 1

Julie Vallée poste 25

Éric Savard (418 520-7471)

Anaïs Jardon poste 28

Kathleen Marcotte (1 888 237-4124 paget)

Chantale Hamelin (418 286-6910)

Johanne Savard (418 286-3509)

Note: dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORTNEUF DU : 13 juillet 2015

- Dépôt du bordereau de correspondance
- Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
- Adoption du procès-verbal du 8 juin 2015
- Adoption des comptes à payer : \$612 969.50
- Adoption règlement assujettissement des districts électoraux
- Assemblée de consultation, règlement modifiant l'article 10.1.5 du règlement zonage
- Adoption règlement modifiant l'article 10.1.5 du règlement zonage
- Assemblée de consultation, règlement modifiant le tableau 4.1 du règlement de lotissement numéro 114
- Adoption second projet règlement modifiant le tableau 4.1 du règlement de lotissement numéro 114
- Assemblée de consultation, règlement sur les usages conditionnels
- Adoption second projet règlement sur les usages conditionnels
- Assemblée de consultation, règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme
- Adoption règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme
- Avis de motion, modifiant le règlement RMU-04 relatif au stationnement
- Acceptation soumission pour emprunt par billets 336 200 \$
- Emprunt par billet pour un montant de 336 200 \$
- Autorisation de paiement #6 à Construction et Pavage Portneuf
- Autorisation de paiement #1 à Construction et Pavage Portneuf, rue Bellevue
- Mandat WSP Canada inc, mise en conformité des installations d'eau potable du secteur Saint-Charles
- Mandat WSP Canada inc, mise en conformité des installations d'eau potable du secteur Saint-Louis
- Vente de terrain à madame Françoise Pascal
- Inscription colloque de zone
- Échange de terrain, madame Fannie Ratté
- Signature convention et paiement travaux voie ferrée rue Provencher
- Servitude empiètement, lot 2 980 658
- Mandat pour plans et devis de la stabilisation du talus riverain de la rivière Portneuf



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORTNEUF DU :
10 août 2015

- Dépôt du bordereau de correspondance
- Adoption du procès-verbal du 13 juillet 2015
- Adoption des comptes à payer : \$932 792.53
- Dépôt des indicateurs de gestion 2014
- Adoption règlement RMU-04-04 relatif au stationnement
- Adoption règlement RMU-05-01 modifiant le règlement RMU-05 relatif à la circulation
- Avis de motion, modifiant la clause taxation pour plusieurs règlements d'emprunt
- Acceptation soumission, remplacement conduite d'eau potable traversant rivière Portneuf
- Acceptation soumission, abris de tables pour la Halte de la Côte du Ministre
- Acceptation soumission, peinture caserne nord
- Autorisation de paiement #2 à Construction et Pavage Portneuf, rue Bellevue
- Subvention CADEP
- Achat de luminaires
- Ouverture du centre des loisirs, période 4
- Demande d'un certificat au MDDELCC
- Demande commission toponymie, rue Bishop
- Achat tapis roulant, gymnase

Prochaine séance
ordinaire:

le lundi 14 septembre 2015
à 19h30

AVIS PUBLICS

Ville de Portneuf
M.R.C. de Portneuf

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement relatif aux usages conditionnels

1. Objet du projet de règlement

Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 juillet 2015, le conseil de la ville de Portneuf a adopté un second projet de règlement intitulé « Règlement relatif aux usages conditionnels » à la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 13 juillet 2015.

Ce second projet de règlement vise à permettre à l'intérieur de zones ciblées sur le territoire de la ville de Portneuf l'implantation de certains usages, répondant aux conditions prévues dans le présent règlement ainsi qu'à toute autre condition jugée appropriée par le conseil, en tenant compte des particularités du milieu où l'usage sera exercé et de façon à assurer sa compatibilité avec le milieu environnant.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

3. Identification des zones

Zones visées

Zones contiguës

Tout le territoire de la ville de Portneuf (secteur nord et secteur sud)

Le plan permettant d'identifier la zone visée et la zone contiguë peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 28 août 2015;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).

5. Personnes Intéressées

Est une personne intéressée d'une zone ou d'un secteur de zone quiconque serait une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à la date de référence soit le 13 juillet 2015.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

AVIS PUBLICS...suite

Suite...

6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté, au bureau de la municipalité, au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, les jours ouvrables et aux heures régulières du bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE 20^e jour d'août 2015.



France Marcotte, greffière

EST, par les présentes, donné par la soussignée :

Avis de promulgation

QUE lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2015 à 19h30, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement 010-1 : « Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme ».

QU'un avis de motion fut donné le 13 avril 2015.

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au Bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aux heures de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 21 août 2015.



France Marcotte, greffière

EST, par les présentes, donné par la soussignée :

Avis de promulgation

QUE lors de la séance ordinaire du 10 août 2015 à 19h30, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement RMU-04-04 : « Relatif au stationnement ».

QU'un avis de motion fut donné le 13 juillet 2015.

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au Bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, aux heures de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 21 août 2015.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLICS...suite

AVIS PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les citoyens de la ville de Portneuf

QUE lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2015, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté le règlement numéro 177 :
«Décrétant l'abrogation des chapitres III et IV du titre 1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités».

Quiconque désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire au bureau municipal, 297, 1^{re} Avenue, Portneuf, pendant les heures d'ouverture ainsi que sur notre site internet à l'adresse www.villedoportneuf.com.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 21^e jour d'août 2015.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté lors de la séance ordinaire du 8 juin 2015 le règlement suivant :

Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer la nouvelle zone industrielle-extraction le-201 dans la Seigneurie de Perthuis

QUE le règlement 171 est entré en vigueur suite à l'émission du certificat de conformité par la M.R.C. de Portneuf le 17 juillet 2015.

QUE le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité, 297, 1^{re} Avenue, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Portneuf, ce 21^e jour d'août 2015.



AVIS PUBLICS...suite

Ville de Portneuf
M.R.C. de Portneuf

AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Second projet de règlement modifiant le tableau 4.1 du règlement de lotissement numéro 114 afin d'ajouter des normes minimales de lotissement pour les terrains desservis destinés à l'implantation de maisons unimodulaires

1. Objet du projet de règlement

Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 juillet 2015, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté un second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le tableau 4.1 du règlement de lotissement numéro 114 afin d'ajouter des normes minimales de lotissement pour les terrains desservis destinés à l'implantation de maisons unimodulaires » à la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 13 juillet 2015.

Ce second projet de règlement vise à ajouter des normes minimales de lotissement spécifiques aux maisons unimodulaires. Plus particulièrement, il consiste à modifier le tableau 4.1 contenant les normes minimales de lotissement pour les terrains desservis de façon à y ajouter les maisons unimodulaires.

2. Demandes de participation à un référendum

Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

3. Identification des zones

Zones visées

Zones contiguës

Tout le territoire de la Ville de Portneuf, soient les secteurs nord et sud.

Le plan permettant d'identifier la zone visée et la zone contiguë peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 28 août 2015;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).

5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée d'une zone ou d'un secteur de zone quiconque serait une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à la date de référence soit le 13 juillet 2015.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

Suite prochaine page

AVIS PUBLICS...suite et fin

Suite...

6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté, au bureau de la municipalité, au 297, 1^{re} Avenue à Portneuf, les jours ouvrables et aux heures régulières du bureau.

DONNÉ À PORTNEUF, CE 20^e jour d'août 2015.



France Marcotte, greffière

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté lors de la séance ordinaire du 11 mai 2015 le règlement suivant :

Modifiant le plan d'urbanisme numéro 115 afin d'intégrer une aire d'affectation industrielle – extraction dans la seigneurie de Perthuis

QUE le règlement 170 est entré en vigueur suite à l'émission du certificat de conformité par la M.R.C. de Portneuf le 17 juillet 2015.

QUE le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité, 297, 1^{re} Avenue, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Portneuf, ce 21^e jour d'août 2015.



France Marcotte, greffière

INFORMATIONS



Congé férié : prenez note que le bureau municipal sera fermé **LUNDI** le 7 septembre 2015 en raison de la fête du travail.



Taxes municipales - RAPPEL

Le quatrième versement des taxes municipales est prévu pour le 31 août 2015.

La bibliothèque le Signet, secteur sud, école La Riveraine, 105, rue des Écoliers, Portneuf

La bibliothèque est fermée tout le mois d'août.
Retour à l'horaire régulier à compter du 2 septembre.

La bibliothèque la Découverte: secteur nord, Carrefour municipal, 500, rue Notre-Dame, Portneuf

Heure d'ouverture : mardi 18h30 à 20h00, mercredi 13h30 à 15h00, jeudi 18h30 à 20h00
RETOUR À L'HORAIRE NORMAL LE 8 SEPTEMBRE 2015.

Rubrique *idée de lecture* :

Vous aimez les biographies, les faits vécus, dirigez-vous vers nos documentaires.



La Résidence Portneuvienne

Pour informations ou visite: contacter le bureau administratif de la résidence au 418 286-4000.

Gilles Émond, Président

Conseil d'administration de La Résidence Portneuvienne

MESSAGE DE LA FADOQ PORTNEUF

Les membres dont la carte vient à échéance en septembre ou en octobre pourront la renouveler à compter du 8 septembre 2015, date de reprise des activités (épluchette), à la salle des Chevaliers de Colomb de 12h30 à 4h00 à l'occasion de la rencontre hebdomadaire des membres. Il en sera ainsi jusqu'en mai 2016. Pour les mois d'été, les intéressés seront informés. Le coût de la carte est maintenant de **20.00\$**

Jean-Guy Gignac, président, téléphone 418 913-0553 et *Thérèse Roy*, secrétaire, téléphone 418 285-3817



Le club de l'âge d'or Partage débutera ses activités le 10 septembre 2015 au Carrefour municipal à partir de 13h00 avec une épluchette de blé d'Inde. Les cartes de membres seront disponibles.

Bienvenue à tous!

Charlotte (présidente), Liliane, Yvonne et Jacques



Forêt nourricière de Portneuf : ça avance!

Pique-nique communautaire :

Comme plusieurs le savent déjà, un projet bénévole de forêt nourricière est en train de prendre vie à Portneuf. Nous pouvons fièrement vous annoncer que les activités sur le terrain commenceront officiellement dès le mois d'octobre.

L'équipe de bénévoles (qui ne cesse de s'agrandir!) a donc pensé organiser un pique-nique communautaire de style *pot-luck* le 30 août prochain, de 11h00 à 15h00, sur le site même de la forêt nourricière (coin Saint-Charles et Saint-Jean, dans le secteur nord de la ville) afin de permettre à tous d'en apprendre davantage sur ce futur garde-manger vivant. Plaisir, échanges, rencontres, bonne bouffe : hâtez-vous de réserver cette date à votre calendrier!

Le projet – comment s'impliquer?

Pour ceux qui ne pourront pas être parmi nous le 30 août, sachez qu'il est possible de vous impliquer de différentes manières. Nous avons toujours besoin de bénévoles et de ressources. Voici donc une liste non exhaustive de gestes, petits ou grands, qui peuvent aider à faire avancer le projet :

Don de vos sacs de feuilles à l'automne, participation aux différentes corvées, don de plants ou de semences et soutien financier pour l'achat de matériel, de plants, etc.



Pour plus

d'informations :

[www.facebook.com/](http://www.facebook.com/foretnourriciereportneuf)

foretnourriciereportneuf

[foretfruitsport-](http://foretfruitsportneuf@gmail.com)

neuf@gmail.com



CERF Volant de Portneuf

Un organisme communautaire pour les familles de la région de Portneuf qui ont de jeunes enfants...

Notre mission

Le CERF Volant (Centre d'entraide et de ressources familiales de Portneuf) est un organisme communautaire qui a pour mission de favoriser le mieux-être des familles de la région de Portneuf, particulièrement celles qui ont de jeunes enfants, par la valorisation, le soutien et l'enrichissement de l'expérience parentale tout en les accompagnant dans le développement de leurs enfants.

Nous sommes là pour :

- Offrir des services et activités variés qui s'adressent à l'ensemble des familles de la région.
- Soutenir et valoriser les parents dans leur rôle auprès de leurs enfants.
- Permettre aux parents de partager leurs expériences avec d'autres familles qui vivent la même réalité qu'eux et aux enfants de socialiser avec des enfants de leur âge.
- Donner la possibilité aux parents et à leurs enfants de passer des moments agréables en famille.
- Permettre aux familles de se retrouver dans un milieu accueillant qui favorise l'entraide et le soutien entre elles.

Atelier « Les Petites découvertes » : Atelier où les enfants âgés de 3 à 5 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, réalisent des apprentissages par l'intermédiaire du bricolage et de l'expérimentation. Les plus jeunes enfants peuvent également accompagner leurs parents. Après chaque rencontre, les familles ont la possibilité de faire l'emprunt de jeux éducatifs. Tous les lundis, de 13h30 à 15h00 au Centre communautaire & culturel de Saint-Marc-des-Carières. À partir du 14 septembre jusqu'au 14 décembre 2015. L'activité est gratuite (la carte de membre familiale au coût de 5.00 \$ / an est toutefois requise).

Cuisines collectives : S'adresse aux familles biparentales du secteur ouest de la région, à faible revenu (avec ou sans emploi), qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire ou au premier cycle du primaire. Ce service a lieu 1 fois par mois au Centre des loisirs de Deschambault et comprend 2 rencontres soit, l'une de planification des recettes qui a lieu les mardis en après-midi et l'autre de préparation des repas, qui se déroule les jeudis.



Information et inscription requise pour chacun de ces services :

Tél. : 418 873-4557

ou 1 888 873-4557 (sans frais) ou via courriel : cerfvolant@derytele.com

Il est possible de vous inscrire en tout temps selon le nombre de places disponibles.

Qu'est-ce qu'un contrôleur animalier?

Le contrôleur animalier a pour rôle de veiller au respect et à l'application du *Règlement sur le contrôle animalier* adopté par votre ville, plus précisément en ce qui a trait au maintien de la paix, l'ordre et la sécurité publique. Le refuge canin l'Arche de Kathleen est mandaté par la ville de Portneuf pour résoudre des problèmes relatifs aux chiens sur votre territoire.

Le contrôleur animalier peut entrer dans tout endroit où se trouve un animal blessé, malade, maltraité ou agressif. Il peut le capturer et le mettre en fourrière ou l'amener chez un vétérinaire jusqu'à son rétablissement ou jusqu'à ce que l'endroit approprié à la garde de l'animal soit disponible. Il tente d'informer et sensibiliser les propriétaires sur leurs responsabilités et peut faire émettre des contraventions en cas d'infraction au règlement.

Les résidents peuvent faire appel au contrôleur animalier en composant le 1 888 237-4124 pour :

- signaler la présence d'un chien errant;
- signaler que vous avez perdu votre chien;
- signaler un chien maltraité ou victime de négligence;
- signaler une nuisance publique causée par un chien;
- signaler un chien agressif.

Tout signalement ou plainte doit être fondé. Appeler ou faire déplacer sans cause raisonnable le contrôleur constitue une infraction.

Veuillez noter que le contrôleur animalier s'occupe uniquement **des CHIENS**. Le refuge canin l'Arche de Kathleen ne prend pas en charge les chats, les chevaux ou tout autre animal. Nous vous invitons à consulter le site du MAPAQ pour signaler tout incident de cruauté ou de négligence envers ces animaux.

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/santeanimale/securitebea/plaintesenmatieredesecuriteetdebienetreanimal/Pages/Porterplainteanimal.aspx>

Vous pouvez consulter la version complète du nouveau règlement animalier sur le site internet de la ville. (www.villedoportneuf.com).



REPLISSAGE D'EXTINCTEURS:

À l'occasion, la Ville émet des permis de colportage pour divers services comme celui de remplissage d'extincteurs. La détention d'un permis de colporteur ne signifie pas que la Ville recommande un vendeur ou un produit.

À noter que nous offrons déjà ce service. En laissant vos extincteurs à l'hôtel de ville, nous nous chargeons de les faire remplir et nous vous facturons le coût chargé à la ville sans profit.

Ce qu'il faut savoir concernant l'entretien des extincteurs portatifs de type ABC:

Inspection visuelle annuelle et faire bouger la poudre;
remplissage après chaque utilisation ou aux 6 ans;
Test hydrostatique aux 12 ans;

Prix de recharge approximatif : 5 lb – 22.00\$ - 10 lb – 27.00\$ - 20 lb – 41.00\$.



RETROUVAILLES - **LE 5 SEPTEMBRE 2015**

Nous avons préparé un projet de retrouvailles pour les 40 ans et plus! Que nous soyons allés à l'école ensemble, joué au hockey, au ballon-balai, au hockey-bottine, au baseball que nous ayons fait partie des scouts, des filles d'Isabelle, des Chevaliers de Colomb, du club Optimiste ou de toute autre organisation de notre belle ville, passez le mot à vos amis, enfants, frères et sœurs qui ne vivent plus ici mais qui aimeraient revoir leurs amis et leur famille en même temps.

Des parties amicales de balle donnée auront lieu de 10 :00 à 17 :00 environ au terrain de balle de l'OTJ. Un souper sera servi par la Pizzeria Paquet au carrefour municipal vers 18 :00. Chacun paiera son souper sur place et devra apporter ses breuvages pour le souper et la soirée. Il y aura un permis de boisson. Le chapeau sera passé pendant la soirée pour payer le permis de boisson et la location de la salle.

Les participants sont invités à apporter des photos qui pourront être laissées sur une table prévue à cet effet lors du souper. Vos enfants sont invités à participer à la journée Retrouvailles, mais le souper est réservé aux 40 ans et plus.

Veuillez confirmer votre présence afin de faciliter la préparation de cette journée : facebook de Guylaine Gignac, Gilles Piché, Jacques Thériault ou Danielle Audet ou à l'adresse courriel de Danielle Audet (danielle0051@hotmail.com).

Venez en grand nombre.

Danielle Audet,
Guylaine Gignac,
Angello Marcotte,
Gilles Piché et
Jacques Thériault



HORAIRE DES MESSES À NOS ÉGLISES EN 2015

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (sud) à 16h00 :

1^{er} et 3^e samedis du mois

Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire (nord) à 16h00 :

2^e et 4^e samedis du mois



Lors d'un mois à cinq samedis, les messes auront lieu en alternance au sud et au nord. Pour plus d'informations, le feuillet paroissial est disponible à l'église à l'heure des messes, à la pharmacie Jacques et Marcotte, au dépanneur «Le petit épicière», à l'Intermarché Marcotte et aux deux bureaux de poste aux heures d'ouverture.

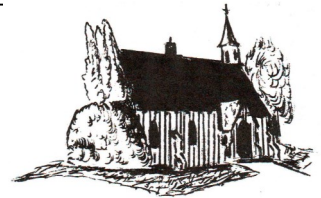
Église Anglicane St. John the Evangelist—Portneuf

Eucharistie en français par le Révérend Michel Royer:

1^{er} et 3^e dimanches du mois à 10h30

English services by Canon Graham Jackson:

2nd Sunday of the month at 10:30 am
from Easter to Christmas



95, 1^{re} Avenue Est, ville de Portneuf
Info : 418 286-3332

Bienvenue à toutes et à tous

Pour plus de détails, consultez notre bulletin paroissial disponible à notre chapelle et aux deux bureaux de poste de Portneuf.



QUEL AVENIR POUR NOS IMMEUBLES?

PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSES, SAMEDI, 26 SEPTEMBRE:

La Fabrique de Notre-Dame-de-Portneuf dispose de cinq immeubles; deux églises, (Notre-Dame-des-Sept-Douleurs au secteur sud de notre ville et Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire, au secteur nord), un presbytère et deux cimetières.

Plusieurs raisons commandent de considérer, maintenant, ce que nous voulons que l'avenir leur réserve. Des décisions importantes devront être prises prochainement.

Partageons ensemble ce que nous en pensons en participant aux tables rondes de consultation que l'Assemblée de fabrique tiendra à la Salle des Chevaliers-de-Colomb, au 110, rue de la Rivière, Portneuf, samedi, le 26 septembre, de 13:30 h à 15:30 heures.

CULTURE ET EMBELLISSEMENT



CULTURE

Le comité culture et embellissement vous invite à découvrir son arbre à cabanes d'oiseaux maintenant installé à la Halte de la côte du ministre. *Merci à la population qui a participé à la peinture des cabanes, ainsi qu'à l'artiste Suzanne Claveau pour l'idée originale!*



La culture et le patrimoine vous interpellent? Nous sommes à la recherche de personnes intéressées à participer à quelques réunions afin de mettre en place une première politique culturelle et patrimoniale pour la ville de Portneuf! Contactez Karine St-Arnaud : karine.starnaud@villedeportneuf.com / 418 906-9583.

EMBELLISSEMENT

CALENDRIER HORTICOLE ZONE 4

Source: Revue Fleurs, Plantes, Jardins 1996-98-99

AOÛT :

- Arroser, contrôler les insectes (chenilles, pucerons et tétranyques) et les maladies sur toutes les plantes et particulièrement les fruitiers. Enlever les fruits tombés au pied des arbres;
- Désherber et biner;
- Augmenter les arrosages pour les plantes de sol acide;
- Attacher les grimpants;
- Couper les fleurs fanées;
- Diviser les vivaces devenues trop grosses, la menthe, la ciboulette et la rhubarbe;
- Repiquer les plants de fraises;
- Récoltez régulièrement au potager. Faire une seconde récolte de fines herbes à la mi-août.

À surveiller!

La Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf vous invite le 13 septembre prochain à 9h00 à la conférence "Allons aux champignons!". Il s'agit d'une conférence sur la cueillette des champignons animée par Guylaine Duval. Celle-ci se déroulera à l'hôtel de ville de Saint-Casimir, situé au 220, rue de la Montagne.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé à mettre la main à la pâte!



*Votre Comité
Culture et embellissement
Info: dyaneg@globetrotter.net*



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

À NE PAS CONFONDRE ! HERBE À POUX ET HERBE À LA PUCE



Herbe à poux

Description de la plante

- ❖ Plante annuelle qui meurt lors des gelées d'automne.
- ❖ Les feuilles sont découpées, semblables à celles de la carotte, d'un vert uniforme des deux côtés et comportent 3 lobes bien distincts.
- ❖ Plante à tige et à feuilles opposées mais les feuilles du haut de la tige deviennent alternées.
- ❖ Lors de la floraison, les fleurs sont jaunes verdâtre groupées en épis au sommet de la tige.
- ❖ La plante mesure de 10 cm à 1,5 m de haut.
- ❖ La plante pousse dans des sols pauvres
- ❖ **L'élément allergène est le pollen qui cause le rhume des foins.**

Symptômes reliés à l'allergie à l'herbe à poux

Seules les personnes allergiques ressentent des symptômes: Rhinite allergique (rhume des foins) Conjonctivite (yeux qui piquent) et asthme allergique (toux, essoufflement, bruits de sifflement).



Herbe à la puce

Description de la plante

- ❖ Plante vivace pouvant se présenter sous diverses formes : buissonnante, rampante ou grimpante.
- ❖ Feuillage lustré de couleur rouge vin au printemps, vert foncé en été et multicolore en automne.
- ❖ Feuilles alternées composées de 3 folioles.
- ❖ Le pétiole central est plus long que les 2 autres.
- ❖ Le bord des feuilles peut être lisse ou plus ou moins découpé.
- ❖ Elle mesure de 20 cm à 1 m de haut.
- ❖ **Contient une sève vénéneuse qui cause une inflammation de la peau.**

Symptômes causés par l'herbe à la puce

Tout le monde peut réagir à l'herbe à la puce. Douleuruse inflammation rouge de la peau Vives démangeaisons. Formation de cloques sur les parties atteintes. Pour avoir une réaction allergique, la personne doit avoir été en contact avec la sève vénéneuse.

LUTTE CONTRE L'AMBROSIA (HERBE À POUX)

Pour la **6^{ième} année consécutive**, la Ville de Portneuf a procédé en juillet dernier par l'entremise de **Herbanatur Inc.** à l'application du produit écologique **Adios Ambrosia®** le long des bordures routières et des espaces verts.

De juillet à la fin septembre, nous vous invitons à participer activement au **Plan d'Action** mis en place par votre municipalité pour éliminer l'herbe à poux.

Arrachez ou fauchez cette plante indésirable sur votre propriété afin de soutenir activement les efforts de votre communauté.

RESPIRONS-MIEUX

Les statistiques démontrent que les jeunes âgés entre **6 et 12 ans** ainsi que **les aînés** sont beaucoup plus vulnérables au pollen de l'Ambrosia.

En plus d'occasionner plusieurs symptômes sévères, les allergies à l'herbe à poux peuvent conduire à **l'asthme**.

Heureusement, la municipalité a la ferme intention d'améliorer à court terme la qualité de vie des ses résidents.



Informations: 1-877-687-0109

DÉSHERBER LES BORDURES DES RUES—POUR UNE MEILLEUR QUALITÉ DE VIE ÉTÉ 2015

Au cours des dernières années, nous avons remarqué la prolifération d'herbes en bordure des rues de notre ville, et ce, dans tous les quartiers.

Cette situation complique quelque peu le nettoyage et l'entretien des différentes voies de circulation et nécessite plusieurs interventions de nos employés municipaux. Nous sollicitons donc la collaboration de tous les résidents en leur demandant d'arracher les mauvaises herbes qui poussent le long de la bordure de rue en façade de leur propriété. La Ville favorise le désherbage manuel et mécanique et pour ce faire, il faut donc attendre que les herbes soient développées. Par la suite, un nettoyage des résidus de végétaux est recommandé afin d'éviter le colmatage des grilles d'égout pluviales. Ceci contribuera également à embellir votre environnement.

Attention: NOUS DEMANDONS À TOUS LES CITOYENS DE PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORS DE LA TONTE DE VOTRE PELOUSE. Il est très important de ne pas envoyer de gazon sur les trottoirs et les rues de la ville, autant pour la propreté que pour la sécurité. Le gazon mouillé peut devenir très glissant et être un danger pour les piétons et les cyclistes. Merci pour votre collaboration.



Collecte des matières recyclables

Fonctionnement

La collecte des matières recyclables s'effectue aux 2 semaines. Pour connaître l'horaire de collecte de votre municipalité, consultez la section calendrier des collectes sur le site de la régie régionale de Portneuf ou communiquez avec votre municipalité

Le bac vert à matières recyclables

- Les bacs verts appartiennent à l'entrepreneur qui en fait la collecte et sont fournis gratuitement.

Nouvelle construction?

vous pouvez adresser une demande pour recevoir un bac vert à info@rrgmrp.com ou en téléphonant au : 418 876-2714, sans frais au 1 866 760-2714 ou à votre municipalité.

- Vous déménagez?

Vous devez laisser le bac vert sur place pour le prochain occupant. Le bac est lié à l'adresse civique où il a été livré. Il doit donc demeurer à cette adresse en cas de déménagement.

Modification interdite ! Il est strictement interdit de peindre ou de modifier le bac vert. Toutes modifications ou altérations aux bacs seront facturées aux contrevenants.



Quelques consignes

- Attention ! Les matières souillées ne doivent pas être mises dans le bac de récupération;
- Toujours rincer les contenants par mesure d'hygiène;
- Prendre soin de plier le carton et de défaire les boîtes;
- Les couvercles des pots doivent être enlevés et mis séparément dans le bac;
- Le papier et le carton sont récupérables même s'ils sont mouillés.
- Certaines matières ne peuvent être placées dans le bac de récupération parce qu'elles sont trop volumineuses ou qu'elles risquent d'endommager les équipements au centre de tri. Optez plutôt pour apporter ces matières à un écocentre.

Voici des exemples de matières qui ne doivent pas être placées dans le bac de récupération: Le bois, les boyaux d'arrosage, les cordes à linge, le cerclage de plastique et de métal "strapping d'emballage", les toiles de piscine, les appareils électroménagers, les produits dangereux ainsi que le matériel informatique sont interdits et ne doivent pas être placés dans le bac de récupération. Vous pouvez apporter ces matières dans un écocentre.



Entreprises participantes à la promotion annuelle DE L'ACHAT LOCAL 2015

L'achat
LOCAL,
une voie de choix !



ARTISTE - ARTISAN

PIERRE CHOQUETTE,
PHOTOGRAPHE
455, 2^e Avenue 418 286 6795

ALIMENTATION - RESTAURANT

PIZZERIA PAQUET
81, rang de la Rivière
418 286 4531
pizzeriapaket.com

**RESTAURANT LA PERLE
DU ST-LAURENT**
102, rue du Ouai 418 286 2400

RESTO-GARE PORTNEUF
309, 2^e Avenue 418 286 3709

TRAITEUR
ROLLANDE J. MORISSETTE
Réception en tous genres
repas chauds ou froids, fêtes, mariages,
etc.
310, boul. Gauthier 418 286 3183

**RESTAURANT LE WOK
DE HONG KONG**
36, 2^e Avenue 418 286 3339

SÉLECTION DU PÂTISSIER INC.
Entreprise spécialisée en confection
de gâteaux hauts de gamme
450, 2^e Avenue 418 286 3400
www.selectiondupatisier.com

COIFFURE, ESTHÉTIQUE ET MASSOTHÉRAPIE

COIFFURE CAROLE DUVAL,
MASSOTHÉRAPIE JULIE DARCHÉ
ET ESTHÉTIQUE CAROLINE DELISLE
190, 1^{re} Avenue 418 913 0911

ESTHÉTIQUE VICKY GAUTHIER
Esthétique Médico esthétique
Bronzage Massothérapie
276, rue De la Poterie 418 286 4270
www.esthetiquevickygauthier.com

SALON GINETTE COIFFURE
267, rue De la Baronnée 418 286 4265

COIFFURE VANESSA
Styliste unisexe pour toute la famille
420, rue St François 418 913 0533

ESTHÉTIQUE FRANCINE LANGLAIS
55, rue Nelson 418 286 3115
ryfmj@me.com

COMMERCE DE DÉTAIL

ATELIERS LUKAS FLEURISTE
Artisan fleuriste pour toutes occasions
64, rue Provencher 418 286 2003
www.atelierlukasfleuriste.com

**LES ÉQUIPEMENTS
D'ÉRABLIÈRE CDL**
1142, av. St Louis 418 286 0003
www.cdlinc.ca

L'INTERMARCHÉ MARCOTTE
Marché d'alimentation
660, rue Notre Dame 418 286 6746

BROCANTE TI-ZON À TOUT
114, 2^e Avenue 418 208 8237

FRENETTE ET FRÈRES LTÉE
Matériaux de construction Quincaillerie
Plomberie Électricité Bois Décoration
376, 2^e Avenue 418 286 3321
www.frenetteetfreres.com

LE PETIT ÉPICIER
189, 1^{re} Avenue 418 286 6050

CONSTRUCTION, ENTREPRENEUR, EXCAVATION

ALAIN M. ET M. LTÉE
Entrepreneur général
56, Poliquin 418 286 3357

**EXCAVATION & TERRASSEMENT
DANY BLAIS**
418 286 4732 / Cell. 418 520 9591
excavationdb@globetrotter.net

**INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
DUQUETTE INC.**
Entrepreneur électricien
155, rue Lucien Thibodeau
418 286 6007

**CONSTRUCTION
MARC LAROCHELLE**
Entrepreneur général : rénovation
résidentiel ou commercial
418 286 3838 / 418 808 3883

**ARTS ET ÉBÉNISTERIE
S. BELLEVILLE ENR.**
Projets personnalisés sur mesures en
ameublement intérieur
311, rue St François 418 286 6898

FRENECO LTÉE
Fabricant de composantes structurales
en bois : résidentiel, commercial,
institutionnel, agricole et auto
constructeur
261, rue St Charles 418 286 3341
www.freneco.com

MÉCANARC INC.
Entrepreneur général en construction
industrielle
180, rue Lucien Thibodeau
418 286 6060 www.mecanarc.com

ÉBÉNISTERIE PIERRE COSSETTE
Cuisines et salles de bain
117, 1^{re} Avenue 418 286 3651

IC2 TECHNOLOGIES INC.
Fabricant de murs vitrés en bois
à haute efficacité énergétique
540, rue Lucien Thibodeau
418 659 5005
www.ic2tech.com

RÉPARATION ÉLECTRO M.
Climatisation Chauffage
Brûleur à l'huile Électricité
1501, rue St Charles
418 286 4145 / 418 573 0067

HÉBERGEMENT

**RÉSIDENCE FAMILIALE DES AÎNÉS
DE PORTNEUF**
Résidence pour personnes autonomes
et semi autonomes
430, rue St François 418 286 6146
residencefamilialedesainesdeportneuf.com

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

BANQUE NATIONALE
Services financiers entreprises
fr. particuliers
215, 1^{re} Avenue 418 286 3325
www.bnc.ca

**CAISSE DES JARDINS DU CENTRE
DE PORTNEUF**
Services financiers aux particuliers
246, 2^e Avenue 418 285 2434

**DESJARDINS ENTREPRISE
QUÉBEC-PORTNEUF**
Services financiers aux entreprises
4805, boul. de l'Ormière, Québec
1 877 286 7380 / 418 380 2888
www.desjardins.com

SERVICES AUTOMOBILE

CENTRE ESTHÉTIQUE AUTO ASM
Esthétique automobile
114, 2^e Avenue 418 283 3172

SERVICES INFORMATIQUES

MEDIACTIVE
Solutions Internet : conception, design,
intégration et programmation web.
Optimisation pour les moteurs de
recherche
249, rue Siméon Delisle 418 286 4005
www.mediaactive.ca

NET & HAMAC
Pour tous vos problèmes d'ordinateur
et d'internet, reposez vous sur nous.
290, rue de la Baronnée 418 800 9928
www.nethamac.com

SERVICES DE SANTÉ

**COOP SANTÉ
PORTNEUF/SAINT-BASILE**
Chiropratique Podiatrie Psychologie
Psychoéducation
Prélèvements sanguins
655 A, ave. de l'Église 418 913 0524
www.coopsantepps.com

**PHARMACIE FAMILIPIX JACQUES
ET MARCOTTE**
245, 1^{re} Avenue 418 286 3301
www.familiprix.com

SERVICES SPÉCIALISÉS

BENOIT PORTELANCE,
SERVICES FINANCIERS SFL
Assurances collectives, vie, invalidité
et placements
418 286 3356
Benoit.portelance@sfl.qc.ca

**COACHING FAMILIAL
LA LANTERNE**
Laury Boisvert
418 934 9839
info@lalanterne coaching.com
www.lalanterne coaching.com

DÉNEIGEMENT GUY PAQUIN
418 286 3531

**FORMATION PRÉVENTION
SECOURS INC.**
Formation secourisme, vente location
de défibrillateurs, trousse & matériel
de premiers soins
101 230, rue Siméon Delisle
418 286 4147
www.fpsi.ca

**SALON DU TOILETTAGE
CLOS DUSILENCE**
Toilettage chat & chiens, rasage, griffes
et pension.
200, rang De la Rivière Belle sle
418 286 4810

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-NORD**
527, rue Notre Dame
418 285 1200 / 418 268 3575
www.cooprivenord.com

NOTAIRE RAYNALD LECLERC
655, de l'Église 418 286 3532

SPORT - LOISIR

DEKHOCKEY PORTNEUF
Ligue extérieure de Hockey balle
(De mai à septembre)
105, rue des Écoliers
418 286 3844, p. 31
www.dekhockeyportneuf.com

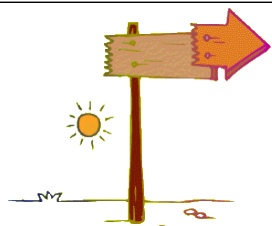
SALON DE QUILLES PORTNEUF INC.
791, av. St Germain
418 286 3513 / 418 286 4486

TOURISME

**CAMPING PANORAMIQUE
DE PORTNEUF**
Parc de VR
464, rte François Gignac
418 286 3655
www.campingpanoramique.com

Une collaboration de la Chambre de commerce
de l'Est de Portneuf et de la Ville de Portneuf.





Terrain de jeu 2015

Et oui, déjà nos sept semaines de terrain de jeu terminées. C'est fou à quel point l'été passe vite quand on s'amuse!

Cet été, la Brigade Détectout nous a fait vivre plein de beaux moments. Les jeunes ont pu rencontrer plein de personnages plus loquaces les uns que les autres et attraper le vilain qui faisait des mauvais coups à l'OTJ! À travers nos sept semaines, les jeunes ont aussi pu vivre plusieurs belles activités et sorties telles qu'une superbe activité sur les Monstres de la Nouvelle-France, la classique soirée au camp et notre grosse sortie au Zoo de Granby. Au cours de l'été, les jeunes ont été mis en contact avec les saines habitudes de vie notamment grâce aux activités organisées dans le cadre de notre adhésion à Tremplin Santé (Salade de fruits, Color me Rad, journée popotte, jeux avec le groupe, etc.)

C'est avec un sentiment de fierté et d'accomplissement que je vois le terrain de jeu se terminer. En effet, le camp de jour fut une réussite encore cet été. Les enfants sont arrivés et repartent avec le sourire jusqu'aux oreilles. Ce grand sourire est en grande partie la réussite de nos animateurs et collaborateurs qui ont été présents pour les jeunes et qui leur ont permis de vivre des moments exceptionnels. Je tiens aussi à remercier tous les parents bénévoles qui nous ont aidés lors des sorties et pendant la soirée finale. Finalement, c'est aussi les enfants que je veux remercier pour leur belle participation au camp tout au long de l'été.

Merci à tous de nous accorder votre confiance et d'avoir participé en si grand nombre cet été. Et oui, 122 jeunes inscrits cette année, c'est un record! En espérant tous vous revoir l'an prochain pour un autre bel été rempli de moments encore plus mémorables!



Jessica Thibodeau-Savard (Cheerios)
Coordonnatrice du terrain de jeux





Notre été au camp ados est déjà terminé. Ces 7 semaines passées à côtoyer les jeunes du camp se sont déroulées beaucoup trop vite. Les jeunes se sont donnés à fond cet été.

Ils ont passé plusieurs jours à se promener dans les rues de Portneuf pour faire de la publicité et se faire connaître par la population. Il est important de remercier les habitants de Portneuf car sans eux le camp ados ne pourrait pas exister. C'est grâce aux demandeurs que notre volet apprentis travailleurs permet aux jeunes d'effectuer des travaux pour la communauté à moindre prix et de se faire quelques sous au courant de l'été. Les personnes plus importantes à remercier sont les jeunes eux-mêmes, car rien ne serait pareil sans eux. Ceux-ci sont toujours motivés, une qualité qui est très importante pour le camp ados. N'hésitez pas à communiquer avec nous l'an prochain pour tous travaux que vous avez à effectuer. Il nous fera plaisir de travailler pour vous tout au long de l'été.

En terminant, merci au terrain de jeu qui nous permet d'y passer 2 journées par semaine. Cela permet aux jeunes du camp ados de développer leur capacité en tant que moniteurs.



Local des Jeunes



Bonne
rentrée à
tous!

Je suis très fière de mes jeunes qui ont fait plus de 305 heures de bénévolat jusqu'à maintenant. Nous avons été impliqués dans différents événements comme la soirée d'accueil des nouveaux arrivants, la Course de la Banquise, la Fête de l'hiver, le Grand Défi Pierre Lavoie et la Saint-Jean-Baptiste. D'autres activités où nous ferons du bénévolat auront lieu, notamment la fête familiale le 29 août prochain. D'année en année, je suis heureuse de voir que de plus en plus de jeunes s'impliquent et désirent faire une différence dans leur communauté. Les ados connaissent les événements et sont fiers d'y participer!

Audrey Pleau

Veillez noter que l'horaire régulier recommencera le 27 août prochain!

12-17 ans :

Judi : 18h à 21h30

Vendredi : 18h30 à 22h30

Samedi : 18h30 à 22h30

10-12 ans :

Samedi : 13h à 16h





PARC DES GÉNÉRATIONS

Parc derrière l'hôtel de ville (297, 1^{re} Avenue)

Remis au dimanche
en cas de pluie!

Journée familiale

**SAMEDI, le 29 août
2015 de 9h00 à
15h00**

TOURNOIS AMICAUX

- ♦ Shuffle Board;
- ♦ Pétanque;
- ♦ "Washer" et "Couilles".

- * Inscriptions le jour même avant 9h00;
- * Démonstration et initiation au Pickleball de 13h00 à 15h00;
- * Jeux gonflables pour les enfants;
- * Musique;
- * Prix de participation;
- * Épluchette de blé d'Inde;
- * L'unité mobile 0-5 ans sera sur place.



Fédération de Pickleball
Québec sur place!
www.pickleballquebec.com

****NOUVEAU****
PICKLEBALL VENEZ
L'ESSAYER!



Épluchette de blé d'Inde sur
place: 3.00\$ à volonté et
0.50\$ par épis



Informations au service des loisirs: 418 286-3844 #28

